

la prévoyance et la mutualité, comme un présage heureux dans cette coïncidence qu'au moment même où M. Fallières prend possession, de par la volonté nationale, de la première magistrature du pays, la mutualité apparaît plus triomphante que jamais.

Le mutualiste "convaincu et impénitent" qu'est, de son propre aveu, M. Fallières, n'aura pas été le dernier à s'en réjouir.

Mais voici qui est peut-être plus caractéristique. Au mois de mai 1905, M. Fallières, dans une fête de la mutualité scolaire, dans son département, à Villeneuve-sur-Lot, prenait la parole, et là, avec encore plus de précision, il traçait, en homme d'État, un large programme de solidarité :

"Nous sommes arrivés, s'écriait-il, à une heure de notre vie nationale où se pose, entre autres, l'un des problèmes les plus délicats et les moins aisés à résoudre qui puissent solliciter l'esprit de décision de la sagesse du législateur.

"Je veux parler de la "loi sur les retraites ouvrières et agricoles."

"L'entreprise est trop considérable, elle est trop complexe, elle touche à trop d'intérêts divers pour ne pas voir soulever de pressantes objections. Vous êtes, d'ailleurs, trop avisés pour ne pas sentir qu'en cette matière il y a loin de l'idée à la réalisation. Mais si nous sommes d'accord sur le but à atteindre, et nous le sommes entre républicains, les obstacles céderont devant notre fer-

me volonté d'aboutir.

"Ce sera l'honneur de la République d'avoir conduit à bonne fin cette imposante réforme, comme c'est le vôtre, mutualistes, d'avoir en quelque sorte devancé le temps sur le chemin de la bienfaisance, d'avoir posé des principes, établi des règles et mis en pratique des méthodes "auxquelles il n'est pas dit qu'on n'aura pas recours" pour jeter les fondements de cet édifice nouveau, aux proportions inconnues jusqu'à ce jour, que la justice sociale veut et doit élever au bien de l'humanité.

"...Que votre organisation est féconde en heureux résultats! En faisant la sécurité de la vie, la prévoyance fortifie les caractères, assure l'indépendance des personnes et met au cœur de plus de quatre millions d'adhérents, hommes, femmes, enfants, l'indicible satisfaction que l'on éprouve à la pensée du bien auquel on a coopéré..."

Cette citation aurait pu être prolongée... si nous l'avait permis les dimensions de notre "Bulletin" ; mais telle qu'elle est, elle suffit à montrer que les préférences de M. le Président Fallières pour la prévoyance et la mutualité sont le fait non seulement d'un penchant naturel, mais surtout d'une conviction raisonnée.

Ce n'est pas au hasard d'un développement oratoire qu'elles se manifestaient. M. Fallières parlait à des mutualistes ; il ne se contentait pas de leur donner des conseils et des encouragements avec cette